https://www.haute-garonne.fr/la-fresque-de-legalite-femmes-hommes
Haute Garonne
HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

La fresque de l’Egalité femmes-hommes

Rubrique
Citoyenneté
Tag 1
Égalité
Tag 2
Citoyen
Publié le 8 juillet 2026
Reading time
Reading time : 4 minutes
Image d’illustration

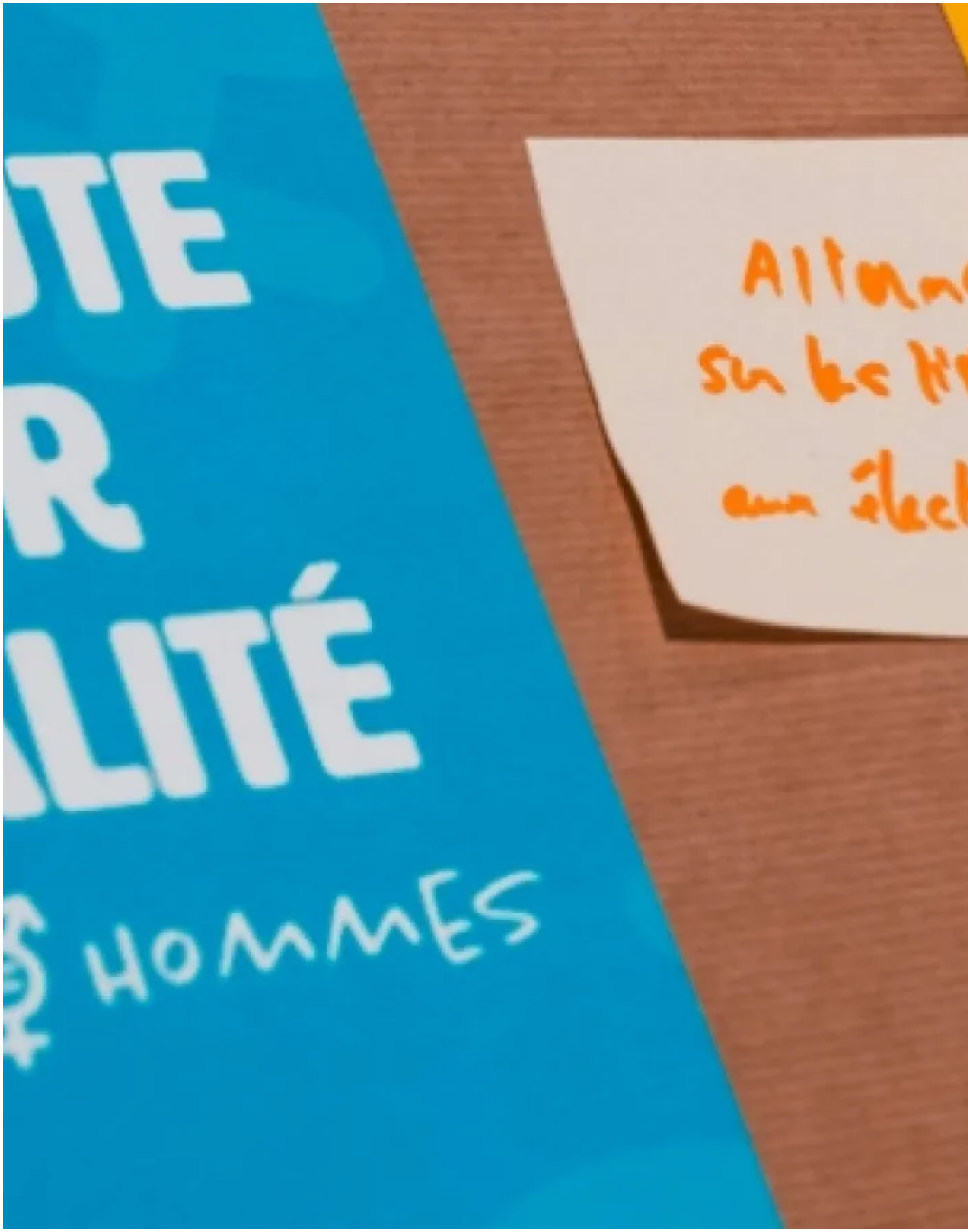

Un outil de sensibilisation créé par le Conseil départemental

Créé en 2024 et animé par les services du Département, cet outil de diffusion de la culture de l’égalité se déploie sur le territoire. En 2025, on comptait plus de 300 personnes sensibilisées à cet atelier de 3 heures, à la fois informatif, ludique et participatif : agents et agentes du CD31, de l’École de Police Nationale de Toulouse, du SDIS 31, de Toulouse Métropole et du CDG 31, mais aussi des habitants et habitantes et des élus et élues. L’enjeu ? Comprendre les mécanismes qui empêchent encore aujourd’hui l’égalité réelle, et trouver des solutions toutes et tous ensemble ! Cette fresque a été finaliste du Grand Prix Diversité et Inclusion, à Paris, en 2024.
En novembre 2025, les élus et élues du Département ont voté en faveur d’une mise à disposition de la fresque à l’ensemble des collectivités, au niveau national, via une charte d’engagement.

Demande d'adhésion

Compléter le formulaire de demande d'adhésion

Les étapes pour la mise à disposition de la fresque

Conditions nécessaires aux futurs formateurs et formatrices.

? RAPPEL ! Prérequis pour pouvoir animer la fresque :

- Travailler dans la fonction publique
- Avoir participé à l'atelier fresque et à la formation d'animateur-trice
- Avoir signé la Charte d'animation de la fresque
- S'engager à respecter les clauses de la licence CC BY-NC-ND
- S'engager à respecter les clauses de la Charte d'animation

Attention !

- La formation et l'adhésion sont exclusivement réservées aux partenaires publics
- Les personnes formées par le Conseil départemental de la Haute-Garonne sont celles qui assurent l'animation de la fresque dans leur service/collectivité
- La délégation au secteur privé ou associatif est exclue
- Les frais de transports et d'hébergement pour les personnes qui vont suivre la formation sont à la charge de leur structure demandeuse
- L'impression de la Malette pédagogique numérique de la fresque est également à la charge de la structure demandeuse, une fois réalisée son adhésion via la signature de la charte

Contenu de la Malette pédagogique numérique de la fresque EFH

- Matrice et cartes pédagogiques
- Plan d'installation
- Power point d'animation
- Guide d'animation
- Livret stagiaires de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation anonyme de fin de formation pour les stagiaires
- Questionnaire d'évaluation pour retours de pratique d'animation

Nodes
Un engagement affirmé du Département pour l'égalité femmes-hommes
Nodes
Le Département soutient 30 associations de protection des femmes